



CEFA TUNISIE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIF À L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

JUIN 2023



AUDITING & BUSINESS CONSULTING
Cabinet d'Expertise Comptable inscrit au Tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.
Expert comptable - Commissaire aux comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Safsaf - Bloc A 1^{er} étage Montplaisir, 1073 Tunis

SOMMAIRE

I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020 :

- ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 - ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
-

I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUDITING & BUSINESS CONSULTING

Cabinet d'Expertise Comptable inscrit au Tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.
Expert Comptable - Commissaire aux comptes.
Immeuble Safsaf - Bloc A 1^{er} étage
Montplaisir 1073 Tunis.
Tél-Fax : (+216) 71 901 303
E-mail : mahdi.kobbi@gmail.com

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU COMITE DIRECTEUR
DE L'ASSOCIATION CEFA TUNISIE
MUTUELLE VILLE - TUNIS**

**ASSOCIATION CEFA TUNISIE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association CEFA TUNISIE (l'association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un excédent de l'exercice s'élevant à 229.090 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association CEFA TUNISIE au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (IAS) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Comité Directeur pour les états financiers

La Comité Directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au Comité Directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (IAS) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, et les autres textes réglementaires.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Comité Directeur.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de l'association.

Tunis, le 23 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

Mahdi KOBBI, Expert comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



III. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Exercice clos le 31 décembre 2020
(Montans exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<u>ACTIFS</u>			
AC1- Liquidités et équivalents de liquidités	3	342 825	153 632
AC2- Placements et autres actifs financiers		-	-
Moins : Provisions		-	-
AC3- Autres actifs courants	4	15 416	41 088
AC8- Actifs immobilisés			
Immobilisations Financières	5	13 950	3 750
Immobilisations Corporelles	6	371 446	293 758
Moins : Amortissements		-150 462	-137 450
		220 984	156 308
Immobilisations Incorporelles	6	3 811	3 811
Moins : Amortissements		-3 645	-2 520
		166	1 291
TOTAL DES ACTIFS		593 341	356 069
<u>PASSIFS</u>			
PA2- Autres passifs courants	7	43 078	38 749
PA3- Fournisseurs et comptes rattachés	8	20 747	16 894
TOTAL DES PASSIFS		63 825	55 643
<u>ACTIFS NETS</u>			
AN1- Dotations		-	-
AN2- Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN4- Autres actifs nets		-	-
AN5- Réserves		-	-
AN6- Excédents ou Déficits reportés		300 426	225 058
AN7- Excédent ou Déficit de l'exercice	9	229 090	75 368
TOTAL DES ACTIFS NETS		529 516	300 426
TOTAL DES PASSIFS & DES ACTIFS NETS		593 341	356 069

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGESPériode allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020*(Montans exprimés en dinars)*

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
PRODUITS			
PR1- Cotisation des adhérents		-	-
PR2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR5- Autres Apports	10	2 473 875	1 512 582
PR8- Autres gains	11	5 053	684
TOTAL DES PRODUITS		2 478 928	1 513 266
CHARGES			
CH1- Achats d'approvisionnements consommés	12	71 244	30 022
CH2- Charges du personnel	13	382 401	207 069
CH3- Dotations aux amortissements et aux provisions	14	59 448	58 603
CH4- Autres charges courantes	15	1 731 842	1 121 168
CH5- Charges financières nettes		-	-
CH6- Autres pertes	16	4 903	21 036
TOTAL DES CHARGES		2 249 838	1 437 898
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE		229 090	75 368

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020
(Montans exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS COURANTES			
Encaissements provenant des cotisations, revenus des activités et manifestations, subventions et autres apports		2 478 928	1 513 266
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		-1 799 685	-1 189 986
Décaissement des rémunérations versées au personnel		-386 852	-206 399
Autres encaissements/décaissements des activités courantes		30 001	-26 833
Plus ou moins-values sur sorties d'immobilisations		1 646	19 293
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		324 038	109 341
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-126 883	-131 664
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		2 238	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		800	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-11 000	-1 400
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-134 845	-133 064
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Encaissement des dotations		-	-
Encaissement des subventions d'investissement		-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations		-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-	-
Variation de trésorerie		189 193	-23 723
Trésorerie au début de l'exercice		153 632	177 355
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3	342 825	153 632

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

CEFA TUNISIE est une association à but non lucratif constituée en décembre 2012. Son siège social est sis à Mutuelle Ville - 1082 Tunis. Elle est régie par les textes réglementant les activités des associations en Tunisie, dont notamment le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

L'association CEFA TUNISIE a pour objectif :

- Assistance et encadrement des diplômés pour la création des projets économiques ;
- Attirer des investisseurs et des experts nationaux et internationaux, pour la création de projets économiques portant la création de l'emploi ;
- Contribuer à la promotion économiques et sociales dans des zones prioritaires ;
- Mobiliser toute ressource susceptibles d'aider à réaliser les objectifs de l'association ; et
- Tisser des relations de collaboration avec les structures et associations similaires.

La gestion de l'association est confiée à un Comité Directeur. Les ressources de l'association CEFA TUNISIE proviennent essentiellement des apports reçus de l'étranger.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers de l'association CEFA TUNISIE ont été arrêtés au 31 décembre 2020 conformément au système comptable des entreprises promulgué par la de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, dont notamment les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ils sont établis en dinar tunisien et constitués des éléments suivants :

- État de la situation financière ;
- État des produits et des charges ;
- État des flux de trésorerie ;
- Notes aux états financiers.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour la préparation et la présentation de ces états financiers se résument comme suit :

1) Immobilisations corporelles & incorporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'association, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Équipements de bureaux	20%
- Agencements, aménagements et installations divers	15%

2) Comptabilisation et évaluation des apports

Les apports ne doivent être pris en compte que lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réellement perçus par l'association et qu'elle pourra se conformer aux conditions s'y rapportant. Les apports doivent être évalués à la juste valeur des éléments apportés et, à défaut, à leur valeur de réalisation.

Les apports sont comptabilisés de façon à les rattacher aux charges correspondantes occasionnées par les activités qu'ils financent, conformément à la convention de rattachement des charges aux produits. Les apports non affectés sont constatés en produits au cours de l'exercice pendant lequel ils sont reçus.

NOTE N°3 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Banques	335 042	143 287
Caisses	7 783	10 345
<i>Total en DT</i>	342 825	153 632

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs - Comptes débiteurs	6 451	32 427
- SOCIÉTÉ DES FOIRES INTERNATIONALES	-	272
- AGRO SERVICES	-	27 743
- GLOBAL ASSISTANCE CONSULTING	-	4 412
- CONSULTANTS	4 500	-
- CCPB TUNISIE	1 951	-
Charges constatées d'avance (loyers, assurances...)	8 899	8 595
Débiteurs divers	66	66
<i>Total en DT</i>	15 416	41 088

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dépôts et cautionnements (*)	13 950	3 750
<i>Total en DT</i>	13 950	3 750

(*) Ce montant correspond aux cautionnements versés et relatifs aux contrats de location simple se rapportant aux locaux situés à Tunis, Tabarka et Gabès. La variation de cette rubrique s'explique notamment par le cautionnement versé par CEFA TUNISIE d'un montant de 11 000 DT au titre de la location du local à usage de bureau et administration (siège) située à Notre dame-Tunis.

NOTE N°6 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

	Immobilisations brutes				Amortissements				VCN au	
	Soldes au 31/12/2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019	Entrées 2020	Sorties 2020	Soldes au 31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
Logiciels	3 811	-	-	3 811	2 520	1 125	-	3 645	166	1 291
Total des immobilisations incorporelles	3 811	-	-	3 811	2 520	1 125	-	3 645	166	1 291
Matériel de transport	200 389	96 978	39 991	257 376	74 159	44 031	39 991	78 199	179 177	126 230
Equipements de bureaux	40 063	11 084	4 504	46 643	23 472	6 618	4 260	25 830	20 813	16 591
Matériel informatique	49 285	18 821	4 700	63 406	38 164	7 139	1 060	44 243	19 163	11 121
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 021	-	-	4 021	1 655	535	-	2 190	1 831	2 366
Total des immobilisations corporelles	293 758	126 883	49 195	371 446	137 450	58 323	45 311	150 462	220 984	156 308
Total en DT	297 569	126 883	49 195	375 257	139 970	59 448	45 311	154 107	221 150	157 599

NOTE N°7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Personnel et comptes rattachés :	6 408	10 859
- Rémunérations dues	-	1 266
- Congés à payer	6 408	9 593
Organisme de sécurité sociale - CNSS	24 276	14 656
Etat - impôts et taxes :	11 624	12 601
- Retenues à la source (*)	11 543	12 505
- Autres impôts et taxes à payer	81	96
Diverses charges à payer (STEG, SONEDE)	770	633
<i>Total en DT</i>	43 078	38 749

(*) Cette rubrique renferme un solde ancien cumulé de 4 136 DT au titre de retenues à la source qui doit être justifié et apuré.

NOTE N°8 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs - achats de biens et services :	496	2 943
- HOTEL MARINA PRESTIGE	231	231
- TOPNET	-	63
- CONSULTANTS	-	1 412
- OPTIMA	265	1 178
- TUNISIE TÉLÉCOM	-	59
Fournisseurs - factures non parvenues	20 251	13 951
<i>Total en DT</i>	20 747	16 894

NOTE N°9 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES ACTIFS NETS

(en DT)

	Apports affectés à des immobilisations	Autres actifs nets	Réserves	Excédents ou Déficits reportés	Excédents ou Déficits de l'exercice	Total
Soldes au 31 décembre 2018	-	-	-	415 535	-190 477	225 058
Affectation de déficit de l'exercice 2018	-	-	-	-190 477	190 477	-
Excédent de l'exercice 2019	-	-	-	-	75 368	75 368
Soldes au 31 décembre 2019	-	-	-	225 058	75 368	300 426
Affectation de déficit de l'exercice 2019	-	-	-	75 368	-75 368	-
Excédent de l'exercice 2020	-	-	-	-	229 090	229 090
Soldes au 31 décembre 2020	-	-	-	300 426	229 090	529 516

NOTE N°10 : REVENUS

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Apports reçues :	2 473 875	1 512 582
- Projet PAAIP	210 251	-
- Projet RESTART	284 104	-
- Projet LEMMA	-	57 151
- Projet ZAWIYA	10 867	-
- Projet HAND IN HAND	59 165	-
- Projet FOODLAND	9 494	-
- Projet SEBHA	-	28 932
- Projet JASMIN	759 401	343 304
- Projet RJS	196 807	-
- Projet TARIK AL SIKKA	19 918	160 431
- Projet START UP	468 314	714 686
- Projet RJS		84 346
- Projet SC	44 820	42 686
- Projet PROGRES-OFII	355 847	32 250
- Projet UNO	54 887	48 796
Total en DT	2 473 875	1 512 582

NOTE N°11 : AUTRES GAINS

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Profits résultant de l'apurement des comptes de tiers	993	-
Gains sur cession d'immobilisations	1 994	-
Indemnisations assurances	1 901	-
Autres gains exceptionnelles	165	684
Total en DT	5 053	684

NOTE N°12 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Carburants et lubrifiants	7 454	10 073
Eau & électricité	4 144	3 888
Fournitures de bureaux	18 477	8 393
Achats de matériaux, équipements et travaux	8 402	6 354
Matières et fournitures consommables et autres achats non stocké	32 767	1 314
<i>Total en Dinars</i>	71 244	30 022

NOTE N°13 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Salaires et compléments de salaires	330 107	173 273
Charges sociales légales	55 479	30 042
Congés payés (variation)	-3 185	3 754
<i>Total en DT</i>	382 401	207 069

NOTE N°14 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	59 448	58 603
<i>Total en DT</i>	59 448	58 603

NOTE N°15 : AUTRES CHARGES COURANTES

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Services extérieurs :	1 725 125	1 117 749
- Loyers et charges locatives	85 245	86 717
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	205 024	182 178
- Primes d'assurance	11 109	8 128
- Publicité, publications et relations publiques	13 951	28 328
- Entretien et réparations	19 110	11 592
- Déplacements, voyages, missions et réceptions	104 642	278 404
- Dons et subventions accordés (*)	1 259 596	507 149
- Frais postaux et de télécommunications	18 272	9 074
- Services bancaires et assimilés	8 176	6 179
Impôts et taxes	6 717	3 419
Total en DT	1 731 842	1 121 168

(*) Il s'agit principalement des dons et subventions accordés par CEFA Tunisie pour le financement de certains projets et micro projets dans le cadre de son activité.

NOTE N°16 : AUTRES PERTES

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Pénalités et infractions	1 046	819
Pertes sur cession d'immobilisations	3 640	19 293
Autres pertes exceptionnelles	217	924
<i>Total en DT</i>	4 903	21 036